

Intra CL

Public

1 groupe d'agents caf
35-41-56

Modalités pratiques

3 jours soit 21 heures de formation
Calendrier - Lieux -
Modalités d'accès :
Planification sur le site
EGOC [Sessions à venir]
Nous contacter pour suivi
des programmations et
des planning sur
www.egoc.org

Catégorie

Formations
Chantiers locaux

Tarifs

Modalités d'animation

Formateur

DAULT LAFON Elisabeth

Effectif

Taux de satisfaction

Tarif / Coût stagiaire

Optimiser sa capacité de concentration et d'organisation / Vivre plus sereinement en espace de travail collaboratif CAF35-41-56

MAJ : Dimanche 05 juillet 2026

Contenu

PROGRAMME

« Optimiser sa capacité de concentration et d'organisation /
Vivre plus sereinement en espace de travail collaboratif »

Intervenante : Elisabeth DAULT-LAFON

Durée – Dates : **3 jours**

- **les 28-29 septembre et 28 novembre 2017** (1er étage, salle 1).

Horaires : 7 heures de formation / jour - La formation se déroulera de 9 h à 17h

Lieu : **RENNES - Antenne Caf 35 - Colombier - 1 Place Maréchal Juin**

OBJECTIF GLOBAL

Identifier la marge d'autonomie de chacun et l'utiliser au mieux pour optimiser son organisation et sa concentration au sein d'un espace de travail collaboratif.

CONTENU

- Identifier pour chacun les sources de déconcentration, de désorganisation et de stress
- Repérer sa marge d'autonomie
 - A l'intérieur de cette marge :
- Limiter la chronophagie (mangeurs de temps)
- Identifier les autres sources de déconcentration et mesurer justement sa capacité ou non à agir
- Développer sa capacité à être acteur dans le travail en équipe et apprendre à exprimer ses besoins vis à vis des autres
- Mieux repérer et gérer son stress

METHODOLOGIE

- Elaboration d'un programme affinant les objectifs ci-dessus dans un sens plus ajusté aux besoins de chacun

MODALITES D'ÉVALUATION et SANCTION DE LA FORMATION

A l'issue de cette formation, un **bilan** est réalisé sous la responsabilité du formateur. Lors de ce bilan, la présence d'un cadre référent est souhaitée.

A l'issue de cette action, une **procédure d'évaluation** permettant d'apprécier la qualité de la prestation (et des intervenants) et de mesurer l'efficacité de l'action au regard des objectifs globaux assignés sera mise en œuvre. Ces fiches seront renseignées par les participants sous la responsabilité du prestataire et transmis par ses soins à l'EGOC.

Une **attestation** mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action sera remise aux stagiaires à l'issue de la formation.

FORMATRICE

Elisabeth DAULT-LAFON

Méthodes mobilisées

Modalités d'évaluation et de validation:

Evaluation en amont : sous forme d'un questionnaire ou d'un entretien avec le formateur pour valider les prérequis, d'évaluer les besoins spécifiques et de déterminer le niveau de connaissances

Evaluation au cours de la formation : validation de la compréhension et de l'acquisition des connaissances sous forme mises en situations, de réflexions collectives et d'utilisation d'outils de diagnostic

Evaluation à chaud : à l'issue de la formation, un bilan oral et une évaluation écrite permettront d'apprécier la qualité de la prestation et de mesurer l'efficacité de l'action au regard des objectifs globaux

Evaluation à froid : réalisée avec un outil interne Caf

Attestation de suivi : Feuille de présence

Attestation de participation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action sera remise aux stagiaires à l'issue de la formation

Accessibilité:

Nos formations sont accessibles à tous les agents Caf. Pour toutes personnes en situation de handicap, nous vous invitons à nous contacter afin d'étudier ensemble les modalités d'accès à la formation et de nous transmettre tout document nécessaire pour l'ajustement des prestations et la mise en oeuvre de dispositifs adaptés.

Niveau d'accessibilité des prestations proposées dans les locaux de l'EGOC : fiche informative du registre public d'accessibilité disponible sur le site de l'EGOC : Page « [Contact et Accessibilité](#) »

Délais d'accès à la formation:

Délais d'accès entre la demande et le début de la prestation : engagement d'une réponse dans les 15 jours ou conditionné aux délais de procédures de marché (1 mois pour les sessions INTER).

**Pour toutes informations administratives, pédagogiques,
d'accompagnement aux personnes
ou d'une adaptation de la formation sur mesure,**



Entente du **G**rand **O**uest et du **C**entre
pour le perfectionnement des personnels
des caisses d'Allocations familiales

vous pouvez nous contacter au 02 99 29 82 42 ou 02 99 29 82 43
